  

8/14 rue du Capitaine Scott, 75015 Paris

 Laurent Fabius

Ministre d’Etat, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Paris, le 15 mai 2014

Monsieur le Ministre,

L’intersyndicale CGT/CFDT de l’Institut français souhaite attirer votre attention sur le climat social dégradé de notre établissement.

Hors de toutes considérations politiques qui ont pu prévaloir à la fin de l’expérimentation née du projet de la fusion du réseau et de l’Institut français, votre décision est perçue comme mettant en danger l’avenir même de notre établissement.

En effet, dans la perspective de la fusion entre réseau et Institut français, une montée en puissance de l’établissement avec des compétences nouvelles a abouti à de nombreux recrutements ; 76 en tout depuis janvier 2011, date de notre création. Un développement de carrière attrayant s’offrait alors à nos collègues. Or cette possibilité disparaît en raison du non rattachement.

Pire, la question que se posent aujourd’hui les salariés de l’établissement est jusqu’où notre tutelle va-t-elle « débrancher » l’expérimentation ?  Nous rappelons à cet égard que nous relevons pour la plupart d’entre nous du droit du travail privé. Les salariés s’inquiètent légitimement de la dimension négative et improductive qui s’attache à la fin de l’expérimentation. Vous avez déclaré en juillet 2013 que vous alliez conforter l’Institut français. Malgré cela nous sommes toujours sans nouveau contrat d’objectifs et de moyens pour les années futures.

De surcroit, les négociations relatives au nouveau protocole d’accord en vigueur à l’Institut français sont retardées par des interférences dont nous comprenons qu’elles sont liées aux injonctions de votre Administration qui prend ainsi le risque de la gestion de fait.

Dans le cadre de ces négociations, la CGT et la CFDT ont fait des propositions raisonnables en considération des circonstances budgétaires actuelles. Mais, sans entrer dans le détail de cette négociation, la CGT et la CFDT rappellent que la revendication d’une revalorisation de notre grille des salaires n’est pas nouvelle et qu’elle date précisément de 2011.

C’est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous vous invitons personnellement à venir nous présenter la vision d’avenir que vous avez pour votre opérateur, et demandons à votre Administration de cesser d’interagir dans la période présente et de nuire aux intérêts des personnels de l’Institut français, lesquels se sont investis sans compter pour la création de l’EPIC au service de la politique du Gouvernement.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de notre haute considération.

L’Intersyndicale CFDT / CGT de l’Institut français

Cq : Xavier Darcos, Président exécutif, Institut français

Cq : Anne Tallineau, Conseillère pour la diplomatie culturelle et d’influence, Cabinet du Ministre

Cq : Pierre Colliot, Secrétaire général, Institut français